

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Arthur Rimbaud - BTS - Services - Comptabilité et gestion

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Arthur Rimbaud - BTS - Services - Comptabilité et gestion	Jury par défaut	Autres candidats	15	137	39	51	22	52
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	5	26	22	22	22	52
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	15	90	39	64	22	52

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences techniques et relationnelles propres aux métiers de la comptabilité et de la gestion

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation ouverte aux titulaires d'un baccalauréat STMG, d'un bac professionnel ou d'un bac d'enseignement général ainsi qu'aux étudiants en réorientation.

Une majorité d'enseignements à caractère professionnel : gestion comptable, fiscale et sociale, contrôle de gestion et analyse financière, organisation du système d'information.

Des outils informatiques professionnels : progiciel de gestion intégré (PGI) Sage, Microsoft Office...

Une pédagogie innovante basée sur des mises en situation professionnelle, des travaux de groupe au sein d'ateliers professionnels.

10 semaines de stage en milieu professionnel.

Des enseignements généraux orientés sur les besoins professionnels (compétences rédactionnelles, utilisation de la langue anglaise, traitement de l'information chiffrée, compréhension de l'environnement économique, juridique et managérial).
La possibilité d'effectuer la deuxième année en alternance sous réserve de résultats satisfaisants en 1ère année et de trouver une organisation d'accueil.

Un taux de réussite de 83% (supérieur au taux académique : 75%).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des candidatures était composée de 3 enseignants de BTS CG.

Concernant les **bacheliers professionnels avec avis favorable**, la commission a appliqué rigoureusement le barème imposé par les autorités académiques pour ces bacheliers.

Le barème mis en oeuvre prend donc en compte les 3 critères suivants :

1 - La continuité entre la spécialité du bac pro d'origine et le BTS CG (40%) 7

- Le profil dont la cohérence avec le BTS CG est "forte" est celui des bac pro AGORA (anciennement Gestion Administration).

75% des dossiers reçus avec avis favorable correspondent à ce profil.

- Les profils dont la cohérence avec le BTS CG est "moyenne" sont ceux des bac pro "Cuisine" ou "Métiers du commerce et de la vente - option A" ou encore "Organisation de transport de marchandises". 5% des dossiers reçus avec avis favorable correspondent à ces profils.

- Les profils dont la cohérence avec le BTS CG est "faible" sont ceux des bac pro "Conduite et gestion de l'entreprise agricole" ou "du secteur canin ou félin" ou encore "hippique". 10% des dossiers reçus avec avis favorable correspondent à ces profils.

2 - Les notes de première et de terminale pro (30%)

3 - Les éléments de la fiche avenir (40%)

Ces éléments consistent en 4 critères : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, engagement citoyen. Pour les trois premiers critères, les points attribués le sont en fonction d'une échelle qui va de « peu démontrée » à « Très satisfaisante ».

Concernant le 4ème, la valeur est binaire : oui / non

La commission a appliqué le même barème aux **candidats bacheliers professionnels sans avis favorable**, tout en se réservant la possibilité de ne pas classer les dossiers dont l'absence d'avis favorable résultait d'un manque de travail, de concentration, de sérieux, d'un comportement immature, d'un manque d'assiduité, etc.

Concernant les candidats issus des deux autres groupes : « **bacheliers technologiques** » et « **autres candidats** », les membres de la commission ont analysé, chacun de leur côté, la totalité des dossiers en les classant de « Très insuffisant » à « Très satisfaisant »

afin de déterminer un score permettant le classement.

Ce score dépend des critères suivants, classés par ordre d'importance :

1 - Les notes de terminale et de première : moyennes générales et notes obtenues dans les disciplines dont les contenus et compétences acquises s'avèrent très utiles en BTS CG : gestion finance, économie, droit, management, français, LV1, LV2, mathématiques, etc. ainsi que les appréciations relevées dans les bulletins scolaires.

2 - La continuité entre la spécialité du bac pro d'origine et le BTS CG

- profil « très adapté » pour les bac technologiques STMG Gestion Finance ou pour les candidats qui postulent en BTS après un échec relatif dans un autre cursus d'études supérieures surtout s'il est en relation avec la comptabilité gestion (DCG, DUT GEA, etc.) ;

- profil « adapté » pour les autres bacheliers STMG et pour les bacheliers d'enseignement général.

3 - Les éléments de la fiche avenir ainsi que le projet de formation motivé et les expériences professionnelles ou stages effectués.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les modalités d'examen des vœux de la session 2023 et le classement final font apparaître que peu de **bacheliers professionnels** (un peu plus de 10% des vœux confirmés) ont candidaté au BTS CG alors que le bac pro "AGORA" a une cohérence "forte" avec le BTS CG en termes de continuité de parcours de formation. De même, d'autres candidats de bac pro peuvent postuler : certains sont considérés par les autorités académiques comme présentant une cohérence "moyenne" avec le BTS CG tels que les bac pro de "conduite et gestion d'entreprise agricole", etc. D'autres ont un « profil envisageable » (cohérence faible) tels que les bac pro cuisine, organisation de transport de marchandises, etc. Enfin, les bacheliers professionnels d'autres spécialités peuvent aussi retenir l'attention de la commission d'examen par leur projet professionnel cohérent avec le BTS CG et par leur motivation réelle. Au total, en 2023, les bacheliers professionnels se sont vus attribuer environ 17% des places.

Le classement 2023 confirme également que les **bacheliers technologiques**, essentiellement les élèves de STMG et particulièrement ceux de la spécialité gestion finance, apprécient de pouvoir poursuivre leurs études en BTS (près de 36% des vœux confirmés). Ils présentent également un profil très adapté et ont légitimement leur place en BTS CG (près de la moitié des places proposées au final).

Les **autres candidatures** représentent en 2023 plus de la moitié des vœux classés et se sont vus proposer un tiers des places. Ces dossiers sont très hétérogènes : bacheliers d'enseignement général récemment diplômés mais aussi des jeunes en réorientation (qui sont amenés à changer de cursus de formation : cas des étudiants postulant en BTS après une ou plusieurs années d'études universitaires ou de jeunes qui ne se sont pas épanouis dans des cursus jugés trop théoriques) ou qui regrettent d'avoir interrompu leurs études post-bac.

De manière générale, les candidats, quel que soit leur cursus antérieur, doivent avoir un projet cohérent avec leurs aptitudes et compétences et avoir mûrement réfléchi à leur devenir professionnel. On observe que certains d'entre eux ne s'orientent dans un cursus que pour des raisons de proximité géographique ou en vue de l'obtention de bourses d'enseignement supérieur, quitte à attendre les procédures de réorientation telles que RéoSup pour, enfin, réfléchir à leur parcours professionnel.

En conclusion, on rappellera donc l'importance du dossier scolaire en termes de données quantitatives (notes) mais aussi qualitatives (appréciations). Les candidats encore scolarisés doivent donc veiller, en amont, à ne pas entacher leur dossier par un comportement inadéquat ou un manque de travail évident. Concernant le projet de formation motivé, la commission d'examen apprécie qu'il soit bien personnel et ne constitue pas la simple recopie d'un modèle obtenu par exemple sur le web. C'est aussi ce projet de formation qui importe pour les candidats qui changent de voie ou qui ont quitté temporairement le système scolaire et souhaitent obtenir un diplôme professionnel reconnu dans les métiers de la comptabilité et de la gestion.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général du candidat	Moyennes générales figurant dans les bulletins	Bulletins	Très important
	Niveau en spécialité	Notes, niveau et progression du candidat (d'après bulletins)	Bulletins de 1ère et terminale	Essentiel
	Niveau en environnement économique et juridique	Résultats en économie, droit, management et autres matières apparentées	Bulletins de 1ère et terminale	Important
	Niveau en mathématiques	Résultats en mathématiques et éventuellement autres matières scientifiques	Bulletins de 1ère et terminale	Important
	Niveau en français	Qualité de l'expression écrite et orale en français	Bulletins ou résultats des épreuves anticipées de français	Important
	Niveau en anglais	Qualité de l'expression écrite et orale en anglais	Bulletins de 1ère et terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Rigueur du travail fourni. Raisonement méthodique	Appréciations des professeurs	Important
	Qualité de l'expression écrite	Capacité à s'exprimer correctement et sans fautes	Notes sur bulletins et appréciations des professeurs	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Implication	Assiduité, ponctualité, sérieux, etc	Appréciations des professeurs	Très important
	Capacité à fournir des efforts	Implication dans le travail de la classe	Bulletins et appréciations des professeurs	Très important
	Concentration en classe	Absence de bavardages et autres comportements négatifs	Appréciations des professeurs	Très important
	Autonomie et capacité d'organisation	Capacité à travailler en autonomie	Appréciations des professeurs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Projet identifié, pertinent, faisant apparaître un intérêt réel pour les métiers de la comptabilité et de la gestion	Lettre de motivation	Important
	Connaissances des exigences et des débouchés de la formation	Compatibilité du projet avec les aspirations du candidat	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, étudiant, associatif	Intérêt pour l'environnement professionnel (connaissance des entreprises, réalisation de stages ou autres expériences professionnelles ou périscolaires en lien avec le monde de l'entreprise)	Dossier personnel et fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Marie-France LEDUC,

Proviseur de l'établissement Lycée Arthur Rimbaud